



2D-DOC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MELUN
20 QUAI HIPPOLYTE ROSSIGNOL
77000 MELUN



3166-011296-0039-0

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 02 99 878 529 223
Déclarant 2 (C) : 08 07 210 744 396
Référence de l'avis : 24 77 0186261 04
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

183 AV DE LA CLAIRIERE

77176 NANDY

Numéro FIP : 770 51 34 2474667789 3
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 18/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 77016

DUHOUX BRUNO
OU CASQUAT BERENGERE
183 AV DE LA CLAIRIERE
77176 NANDY

Somme qu'il vous reste à payer

1 136,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre 2024 :	284,00 €
25 octobre 2024 :	284,00 €
25 novembre 2024 :	284,00 €
27 décembre 2024 :	284,00 €

Compte qui sera débité : FR76 3000 4018 280X XXXX XXX3 129

Identifiant de la banque : BNPAFRPPXXX

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020B99H7H529518PAS2A24

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 16/09/2024.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV
SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL
77176 SAVIGNY LE TEMPLE

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 92 437
Nombre de parts : 2,50

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : DUHOUX

Déclarant 2 - Nom de naissance : CASQUAT



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,50

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires.....	43 164		
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés	0		
Total des salaires et assimilés (2).....	43 164		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4 316		
Salaires, pensions, rentes nets.....	38 848		38 848
BNC professionnels déclarés.....		52 161	
BNC pro. hors quotient imposables		52 161	
BNC pro. imposables du foyer, hors quotient.....			52 161
Revenu brut global.....			91 009
Revenu imposable			91 009
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)			* 12 116
Impôt avant réductions d'impôt.....			12 116
REDUCTIONS D'IMPOT (15)	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1	
Montant de la réduction d'impôt.....			183
Total des réductions d'impôt (20)			- 183
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net			11 933
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2023 dû (53):			11 933
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :			- 4 097
Acomptes prélevés en 2023 sur votre compte bancaire :			- 6 700
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....			1 136
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER			1 136
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Suite en page suivante >>>			

Avis d'impôt établi en 2024

N° fiscal : 02 99 878 529 223

Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Revenu fiscal de référence (25)					92 437
Revenus exonérés		Déclar. 1			
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	1 587			
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	1 428			
PLAFOND EPARGNE RETRAITE					
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :					
Plafond total de 2022		Déclar. 1 16 394	Déclar. 2 15 507	Enfant(1) 16 394	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021		4 114	6 336	4 114	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022	+	4 114	+ 922	+ 4 114	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023	+	4 114	+ 1 487	+ 4 114	
Plafond calculé sur les revenus de 2023	+	4 399	+ 2 487	+ 4 399	
Plafond pour les cotisations versées en 2024	=	16 741	= 11 232	= 16 741	

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition 13,11%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé.
Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 30,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.